



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une séance de travail s'est effectuée, ce mardi 16 mai 2012 à 10 heures au Ministère des Affaires étrangères, entre l'équipe interne du COMESA, notamment le Directeur Financier, M. Dev Haman et le Responsable de la Coopération technique de la mobilisation des ressources, M. Razafintsalama Julien, et des représentants des directions techniques des institutions ci-après :

-Ministère de l'Agriculture

-Ministère de la Santé publique

-Ministère des Travaux publics

-Ministère du Sport

La séance s'est déroulée en trois étapes : une présentation générale du COMESA et de ses relations avec Madagascar, faite par le Directeur financier, pour mieux cadrer le contexte de discussion. Ensuite, le Responsable de la Coopération technique de la mobilisation des ressources a accordé une brève interview aux membres de la presse, pour terminer la séance avec des échanges entre l'équipe et les parties prenantes composées des représentants des directions techniques venant des ministères.

A l'issue de cette séance de travail, l'équipe du COMESA a insisté sur l'objet de leur mission, qui est l'identification des problèmes constituant un obstacle pour Madagascar dans le mécanisme de mise en œuvre des accords, des décisions et des protocoles régionaux. Il s'agit ainsi d'évaluer la contribution de Madagascar dans les échanges régionaux.

=====

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une équipe interne du COMESA en mission à Madagascar du 14 au 19 mai 2012

Une équipe interne du COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa* ou Marché commun de l'Afrique orientale et australe, en français) est à Madagascar du 14 au 19 mai 2012. Elle est composée de

M. Dev Haman

, Directeur Financier et

M. Razafintsalama Julien

»,
« *Country Officer* »

pour Madagascar et responsable des mobilisations des ressources. La mission de cette équipe s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des accords, des décisions et des protocoles régionaux du COMESA au niveau national.

A l'issue de la dernière réunion des Organes directeurs, il a été décidé qu'une enquête sur la réappropriation de ces informations s'avère importante pour déterminer l'état d'avancement de l'incorporation des engagements dans les cadres d'actions nationaux.

Ainsi, l'enquête que l'équipe effectuera à Madagascar consistera à recueillir des informations sur le degré de réussite de l'incorporation des engagements relatifs à l'intégration et à la coopération régionale au niveau national selon quatre niveaux, notamment le cadre législatif et réglementaire, le domaine politique stratégique, la planification ainsi que la mise en œuvre opérationnelle.

Pendant leur séjour, les membres de l'équipe interne rencontreront les parties prenantes afin de discuter de la mise en œuvre du programme d'intégration régionale.

Les parties prenantes seront constituées par les institutions ci-après :

- Les Ministères du Commerce, des Finances et Budget, de la Santé publique, de l'Agriculture, des Travaux publics, de la Communication, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Environnement.

- Les Administrations fiscales

- Les organismes de normalisation

- Le bureau central des statistiques

- Les principaux groupes de la société civile

- Les groupes parlementaires.

- Les conseils nationaux en marchés publics.

DirCOMM-MAE, le 15 mai 2012